

■
Le président

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTÉ

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la **Première année de master droit du numérique**, pour l'année universitaire 2025-2026 est composé comme suit :

Monsieur	ANSAULT, Jean-Jacques	Professeur des universités (PR)
Monsieur	AUDIT, Pierre-Emmanuel	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	BEPLATE, Justin	Maître de conférences (MCF)
Madame	BROYELLE, Camille	Professeur des universités (PR)
Monsieur	BUREAU, Dominique	Professeur des universités (PR)
Madame	CLAUDEL, Emmanuelle	Professeur des universités (PR)
Monsieur	GALLOUX, Jean-Christophe	Professeur des universités (PR)
Monsieur	GAUDEMEL, Antoine	Professeur des universités (PR)
Monsieur	GIJSBERS, Charles	Professeur des universités (PR)
Madame	LEPAGE, Agathe	Professeur des universités (PR)
Monsieur	MARTUCCI, Francesco	Professeur des universités (PR)
Madame	NICOLAS-VULLIERME, Laurence	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	PASSA, Jérôme	Professeur des universités (PR)
Monsieur	REBUT, Didier	Professeur des universités (PR)
Madame	RIPOCHÉ, Ellea	Maître de conférences (MCF)
Madame	SABATIER, Armelle	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	TOUZE, Sébastien	Professeur des universités (PR)

Article 2

Monsieur PASSA Jérôme, Professeur des universités (PR) est désigné président du jury.

Fait à Paris, le 23 octobre 2025



Stéphane Braconnier